

Résidence d'artiste - 2 mois et demi

Modalités

Chaque année, le pôle en arts plastiques Rhizome de la Maison des Jeunes et de la Culture André Philip accompagne un·e artiste-auteur·e professionnel·le ou émergent·e dans le cadre d'une résidence de deux mois et demi (sans hébergement), avec un atelier dédié.

Le dispositif prévoit :

Bourse de création : 4 200€

Aide à la production : jusqu'à 850€

Les dates de la résidence sont modulables.
Elles sont à convenir entre novembre et mai de l'année suivante.

Le projet artistique doit s'inscrire dans une démarche expérimentale et participative en lien avec le territoire, notamment avec le public scolaire. L'objectif est de construire un véritable parcours artistique et pédagogique.

Le dossier doit comprendre :

- une note d'intention ;
- une présentation de la démarche artistique ;
- des visuels représentatifs.

Candidature à envoyer avant le 30 novembre 2026 à l'adresse suivante à l'attention du directeur du pôle Rhizome :
rhizomemjc@gmail.com

Informations pratiques :

22 rue du couvent
77200 TORCY
01 60 05 14 69
rhizomemjc@gmail.com

